

CITROËN

SOCIÉTÉ ANONYME AUTOMOBILES CITROËN
régie par les articles 118 à 150 de la loi sur les sociétés commerciales

SERVICES A LA CLIENTÈLE
DÉPARTEMENT TECHNIQUE APRES-VENTE

Les opérations citées doivent être exécutées gratuitement entre 1000 et 1500 km.

Seules les fournitures :

- d'huiles neuves en remplacement des huiles de vidange du moteur et de la boîte de vitesses,
 - d'une cartouche filtrante d'huile moteur,
- seront facturées au client

Les vérifications et les mises au point éventuelles qui en résultent sont indispensables pour que les clients aient toute satisfaction de leur véhicule.

NOTA : Si vous utilisez cette note ou une photocopie de celle-ci, comme gamme de travail, nous vous conseillons de la protéger en utilisant les pochettes en plastique vendues par le Département des Pièces de Rechange sous la référence N° 603.

T.S.V.P.

NOTE TECHNIQUE

N° 185 A

(Annule et remplace la Note N° 167 A
du 20 Décembre 1972)

Le 22 Octobre 1975

Confidentielle
(Droits de reproduction réservés)

PAYS INTERESSES :

TOUS PAYS

VEHICULES

A

Tous Types

(sauf AMI SUPER)

TRAVAUX A EXECUTER

A LA REVISION

DES 1000 KM



OPERATIONS

MODE OPERATOIRE

1°) Régler les culbuteurs (à FROID)	Régler une soupape lorsque la soupape correspondante du cylindre opposé est à pleine ouverture : Admission : 0,20 mm Echappement : 0,20 mm				
2°) Vérifier l'écartement des contacts (angle de came) et le calage de l'allumeur	Ecartement des contacts : 0,40 à 0,45 mm Angle de came : 109° ± 3° Rapport DWELL : 60% ± 3% Calage initial : page MR 630-51/15 Moteur M 28 - M 28-1 = 8° Autres moteurs = 12°				
3°) Resserrer les tubulures d'admission et d'échappement et les colliers d'échappement	Serrer les écrous à 15 m\N (1,5 m.kg)				
4°) Vérifier et régler, s'il y a lieu, la garantie d'embrayage	Garde à la pédale : 20 à 25 mm				
5°) Resserrer les fixations des entraîneurs de transmission	Couple de serrage : 50 m\N (5 m.kg)				
6°) Régler les excentriques de freins avant (sauf AMI 8) et arrière.	Les segments doivent être réglés le plus près possible du tambour.				
7°) Vérifier et régler, s'il y a lieu, la course de la poignée de frein à main	Tirette au 3ème cran, les roues doivent commencer à serrer Tirette au 5ème cran, les roues doivent être bloquées.				
8°) Vérifier et rétablir, s'il y a lieu, la pression des pneus	Types Véhicules	Pneus	Avant	Arrière	Roue de secours
	2 CV T.T et AZU Dyane 6	125 - 380 X 135 - 380 X	1,4 1,2	1,8 1,6	2 1,8
	Méhari	135 - 380 X	1,4	1,8	2
	AMI 8 Berline	125 - 380 X 135 - 380 X	1,8 1,4	1,8 1,8	2 2
	AMI 8 Break	135 - 380 X	1,4	1,8	2
	Camionnette 400 (AK)	135 - 380 X	1,4	2	2,2

ESSAI

Après exécution des travaux ci-dessus et ceux qui auraient pu être demandés par le client, effectuer un essai sur route pour juger du bon fonctionnement du véhicule, puis remédier, si nécessaire, aux anomalies constatées.

Au retour d'essai :

9°) Régler le ralenti	Types Véhicules	Ralenti	Teneur	
			CO	CO ²
	2 CV 4 - 2 CV Spéciale - AZU	800 ± 50 tr mn	1,8 à 2,5	9
	2 CV 6 - Dyane 6 - AMI 8 T.T. - Méhari - AK	750 ± 50 tr mn	0,8 à 1,6	9

Vérifier et régler le temps de retour au ralenti (Véhicules à embrayage centrifuge)

Temps de retour : 1 à 2 secondes - Au ralenti, le tambour d'embrayage ne doit pas être entraîné.

- 10°) Vérifier l'étanchéité du circuit de freinage et de l'ensemble moteur-boîte de vitesses
- 11°) Vérifier le fonctionnement de la commande d'accélérateur. Ouverture complète du papillon (moteur arrêté)

STATION SERVICE

12°) Graisser les axes de pivot, les couteaux de bras de suspension et les mâchoires à coulisse de transmission	Véhicule sur élévateur	Graisse TOTAL MULTIS			
13°) Vérifier et régler, s'il y a lieu, les hauteurs sous plate-forme		Types Véhicules	Pneus	Haut' avant en mm	Haut' arrière en mm
		2 CV T.T. (sauf AZU) - Dyane 6	125 - 380 X	195 ± 2,5	280 ± 2,5
		Méhari	135 - 380 X	236 ± 5	346 ± 5
		AMI 8 Berline	125 - 380 X	190 ± 2,5	280 ± 2,5
		AMI 8 Break	135 - 380 X	195 ± 2,5	290 ± 2,5
	Camionnette 250 (AZU)	125 - 380 X	205 ± 2,5	335 ± 5	
	Camionnette 400 (AK)	135 - 380 X	212 ± 2,5	347 ± 2,5	
14°) Vidanger le carter d'huile moteur		Les hauteurs doivent être mesurées à l'avant et à l'arrière entre le plan d'appui des roues et le dessous de la plate-forme entre les deux vis de fixation des traverses.			
15°) Remplacer la cartouche filtrante d'huile moteur (si elle existe)		Instructions de montage inscrites sur la cartouche			
16°) Vidanger la boîte de vitesses					
17°) Faire le plein d'huile de la boîte de vitesses		TOTAL EP 80 Contenance = 0,9 litre			
18°) Faire le plein d'huile moteur		TOTAL Altigrade 20 W 40 ou TOTAL GTS 20 W 50 - Contenance			
19°) Vérifier et établir, s'il y a lieu, le niveau de lave-glace		2 CV 4 - AZU = 2 litres T.T. sauf 2 CV 4 - AZU = 3 litres			
20°) Vérifier et établir, s'il y a lieu, le niveau du liquide de frein		Liquide TOTAL LHM (Freins à disque) - Liquide synthétique suivant norme SAE 70 R3 (Freins à tambours)			

- 21°) Vérifier le serrage des bornes, batterie, démarreur et alternateur
- 22°) Vérifier le réglage des phares
- 23°) Vérifier le fonctionnement de tous les récepteurs électriques et témoins
- 24°) Vérifier et établir le niveau de l'électrolyte de la batterie.